VIVRE... c'est lutter contre L'EMPOISONNEMENT !

Partout, on entend dire que "l'existence d'aujourd'hui est empoisonnante". Empoisonnante est bien le mot si l'on songe à la somme de poisons naturels, de toxines que la vie moderne accumule dans l'organisme et à la séquelle d'affections engendrées par cette auto-intoxication : maux d'estomac, constipation, rhumatismes, anémie, neurasthénie, troubles de la circulation, maladies de la peau, maladies féminines, etc... qui toutes, usent rapidement nos générations, les acheminent vers une déchéance prématurée.

Comment se défendre d'un pareil sort ? En luttant contre l'empoisonnement organique par des cures régulières de désintoxication, telles que les réalise la fameuse Tisane des Chartreux de Durbon. Extrait concentré de sucs frais de plantes des Alpes, choisies pour leur puissantes propriétés désintoxicantes, la Tisane des Chartreux de Durbon s'avère, aujourd'hui plus que jamais, comme le *remède-base* de notre temps, celui *qui contient tous les autres parce qu'il s'attaque à la "source"* de tous ces maux du siècle : l'intoxication ! Seul, il peut rendre aux générations affaiblies par la vie d'aujourd'hui, une existence pleine, riche, heureuse...

Cette vérité s'affirme chaque jour dans les lettres innombrables des malheureux à qui la Tisane des Chartreux de Durbon a rendu la santé physique et morale : faites à votre tour cette merveilleuse expérience.

"Je m'étais très mal remise d'une grave opération. Un an après, ma cicatrice suppurait encore ; des troubles digestifs, de la neurasthénie, une grande maigreur, venaient accroître mon désespoir. Une vieille infirmière me recommanda votre Tisane. Dès la première bouteille, les troubles digestifs disparurent, la suppuration s'atténua un peu. Je continuai la cure et en fus récompensée par la cicatrisation complète, une augmentation de poids progressive de 11 kilogs, un teint frais, le retour complet à la santé. Je reste fidèle à la bonne Tisane des Chartreux de Durbon et je la recommande à mes amies".
Mme BUCAILLE, institutr., SERQUES (P.-de-C.), 5 Janvier 1938.

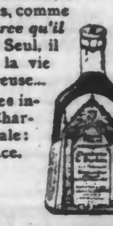

★ Il y a Tisane et Tisane : une tisane préparée à l'aide de plantes excellentes en elles-mêmes, mais desséchées puis bouillies, ne peut avoir la même valeur que l'extrait concentré de la plante, traitée alors qu'elle était encore fraîche et possédait tous ses principes actifs. Voilà ce qui justifie la supériorité de la *Tisane des Chartreux de Durbon* sur les innombrables tisanes vendues en plantes sèches.
(Se méfier des imitations)

Tisane ★ des CHARTREUX de DURBON
La santé du sang

Tisane, le flacon 17.00 ; Baume, le pot 10.00 ; Pilules l'étui 10.00. Brochure et attestations sur demande aux Laboratoires J. BERTHIER, à Grenoble.

9040

SPORTS

Les matches de football de ce dimanche 5 mai

Coupe de France
FINALE

A Paris. — R.C. Paris — Ol. de Marseille.

Championnat de France
GROUPE NORD

R.C. Lens — Red Star Ol.
R.C. Arras — Havre A.C.
F.C. Rouen — S. Reims.

Matches de Ligue

A Lille (O.L.). — Cadets L.N.F.A. contre Sélections amies, à 15 h. et 16 h. 30.

Matches divers

F.S.C. Longueau — Amiens A.C.
Stade Aménois — C.S.A. Montières.
Rugby-C. Amiens — F.C. Michelet.
S.C. Abbeville — Eq. militaire.
S.C. Albert — Eq. militaire.
Ol. St-Ouen — Eq. militaire.
R.C. Doullens — Eq. militaire.
C.A. Péronne — Eq. militaire.
S.C. St-Leu — Eq. militaire.
F.C. Saleux — Eq. militaire.

Union de Flandre

E.V. Lille — U.S.S. Michel (2).
S.M. Sportif — Haubourdin (1).
S.G. Forest — St-Michel (1).

CAISSE FRATERNELLE
DE CAPITALISATION

Société Anonyme au Capital entièrement versé de Vingt Millions
Entreprise privée régie par le décret-loi du 14 Juin 1938

La seule société de capitalisation garantissant :
1° le maximum des avantages
2° la participation gratuite aux bénéfices.

DOUZE TIRAGES PUBLICS GARANTIS PAR AN
au siège social le dernier jour de chaque mois à 9 heures.
Tout titre porte une combinaison de trois lettres.
Trois roues mobiles désignent chaque mois cinq combinaisons de trois lettres.
Un titre sur 3.125 remboursé par mois. (Près de 1 sur 10 en 25 ans, durée du tarif actuel).
Tout titre participe au tirage si les cotisations échues ont été payées jusqu'à celles du mois précédent inclusivement.

BÉNÉFICES versés aux adhérents
en plus des sommes garanties

Exercice 1934 : 5 millions 567.626 f.
» 1936 : 9 millions 380.784 f.
» 1938 : 10 millions 921.842 f.

TIRAGE D'AMORTISSEMENT DU 30 AVRIL 1940

Combinaisons sorties à ce tirage	VJT	DBJ	TAC	DCA	HZH
Nombre de titres en cours portant ces combinaisons	25	21	45	31	36
Titres remboursables					
3 Titres de 100.000 francs	1	1	»	1	»
4 Titres de 50.000 francs	»	»	3	1	»
17 Titres de 25.000 francs	4	1	3	4	5
60 Titres de 10.000 francs	11	12	16	11	10
45 Titres de 5.000 francs	8	5	10	9	13
6 Titres de 2.500 francs	»	»	»	»	6
22 Titres de 1.000 francs	1	2	12	5	2
1 Titre de 500 francs	»	»	1	»	»

158 TITRES REMBOURSES POUR 1.787.500 FR.

3 titres de 100.000 francs

M. Dhulcq Pierre-Remy, Cultivateur, Romigny (Marne).
Mme Vve Legallois A., « Les Tourailles », Trévières (Calv.)
Mlle Sorriaux Marie-Thérèse, à Montrecourt (Nord).

4 titres de 50.000 francs

Mme De Backer Francine, 9, r. Charlemagne, Metz (Moselle).
M. Gromas Victor, à Escannes.
M. Moroy Richard, avenue de Paris, Dormans (Marne).
M. Cayet-Vesseur, cultivateur, Estrée-Cauchy (P.-de-C.)

17 titres de 25.000 francs

M. Vaillant L., Landrecies (N.)
Mme Bernichon, Hôtel, Verennes-s-Allier (A.)
M. Biervecque A.-E., r. Briquette, Pont-de-la-Deûle (N.)
Mme Wolff E., 8, rue J.-Ferry, Onnaing (N.)
Mlle Boutin Pauline, Saint-Georges (P.-de-C.)
M. Wexin E., Saint-Vaast-en-Cambrésis (N.)
M. Erouart, r. Cimetière, 78, Carvin (P.-de-C.)
M. Jund Fr., 6, pl. A.-Doublée, Reims (M.)
Mlle Bouvier V., rue Jules-Guesde, Hem (N.)
M. Cuvillier, r. U.-Sauriaux, Wingles (P.-de-C.)
M. Capitaine Lucien, gendarmerie, Reims (M.)
M. Herbet-Outrequin, cultivateur, Englebelmer (S.)
M. Barbier Fr., Maurupt-le-Montois (M.)
M. Cognacq Jean, à Epernay (M.)
M. Stalin A., rue de Lens, La Bassée (N.)
M. Thierry M., cultivateur, Fronville (H.-M.)
M. Beuvin, agric., La Lacherie, Santes (N.)

60 titres de 10.000 francs

M. Destame-Hedin, propriétaire à Wattigny (A.)
pour 5 Titres de 10.000 francs, soit .... **50.000 fr.**
M. Pelamede M., r. Watiessart, Seclin (N.)
Mlle Duchêne Marie, à Rocroi (Ard.)
M. Marteau M., 67, rue Amboise, Tours (I.-L.)
M. Degranges, Au Chassin Chevagnes (A.)
M. Ramages R., à Bourgvilain (S.-L.)
M. Hutin J., chez M. Leleu, à Tilloy (N.)
M. Néro Ed., rue Secondaire, à Warcq (Ard.)
Mme Lemaire, 9, rue Denuy, à Reims (M.)
M. Lavigne, 3, r. Jumau, à Laon (A.)
M. Segnier A., Rouvrel par Ailly-s.-Noye (S.)
M. Henry J., rue Em.-Zola, à Isbergues (P.-de-C.)
Mlle Jacquemin Gilb., rue Havé, à Reims (M.)
Mme Paroche J.-L., à Chalons-s.-Marne (M.)
Mme Cornu J., 24, rue Abbé-Gridel, Nancy (M.-et-M.)
M. Grindart, à Honecourt (V.)
Mlle Cerré Danielle-Nelly, à Dannemois (S.-O.)
Mlle Georges Bernadette, à Charleville (A.)
M. Thomas R., b. Dubouchage, Nice (A.-M.)
M. Trinquet J.-M., à Chateau-Chinon (N.)
Amic. Anc. Combattants, La Tréport (S.-I.)
M. Marchal, r. Mirebeau, Homecourt (M.-et-M.)
M. Duchien M., à Fluy (S.)
Mlle Thiébaut M.-R., Neuvelle-les-Voisey (H.-M.)
M. Desbonnats G., à Dunkerque (N.)
M. Macrez A., 18, r. Druelle, Lille.
M. Duponchelle J., à Veudricourt (S.)
Mme Delaux C., r. Duc-Deronne, 3, Roubaix (N.)
M. Loison-Cossart, à Amas (P.-C.)
Mme Pontfort E., 160, rue Lille, Béthune (P.-de-C.)
M. Pontfort A., 160, rue Lille, Béthune (P.-de-C.)
Mme Hingrez Eug., rue Eglise, Longueau (S.)
M. Charron, jardinier à Rambouillet (S.-et-O.)
Mme Delorme S., à Nogent-le-Rotrou (E.-et-L.)
Mme Destrimont J., à Gennevilliers (S.)
Mme Fouquart Gis., à La Ferté-s.-Jouarre (S.-et-M.)
M. Dufourt, 3, rue Couchant, Liverdun (M.-et-M.)
Mme Vve Quignon A., rue Nationale, Vimy (P.-de-C.)
Mme Wandenbussche E., à Loos-lez-Lille (N.)
Mme Gebet Jeanine, à Roisel (Som.)
Mme Poneignon S., à Varennes-en-Argonne (M.)
Mme Vaquez Eugénie, à Slincourt (S.)
M. Dufour André, à Villequier (S.-I.)
M. Lemasson M., à Omonville-le-Rogue (M.)
M. Lalucq A., 2, rue Arbelète, Meaux (S.-et-M.)
M. Sovez-Miroux, cultivateur à Belaing (N.)
M. Musa-Demailly J., à Fives-Lille.
M. Jannetot G., à Saint-Denis (S.)
Mme Chrétien, à St-Hilaire-Cottes (P.-de-C.)
M. Simon E., Le Verger-en-St-Gondren (I.-et-V.)
M. Deschodt M., 45, rue Fontenoy, Lille (N.)
Mme Struyse M.-M., 206, rue Lille, Roncq (N.)
M. Dahaine Henri, à Beaurain (N.)
M. Pruvost-Mailliart, 105, avenue St-Ouen, Paris.
M. Jacquemart A., Fontaine-Notre-Dame (N.)
M. Arlette Robert, Baconnes (M.)

45 titres de 5.000 francs

M. Verdin J., traduct., Villerupt (M.-et-M.)
pour 6 titres de 5.000 francs, soit .... **30.000 fr.**
M. Frasio A.-J., Mont-Bouvillers (M.-et-M.)
M. Bouille A., à St-Jean-La-Puy (L.)
Mme Dutoit M., rue de la Cité, La Bassée (N.)
M. Lafeuillarde, Et.-Mej., Chalons-s.-Marne (M.)
M. Hauwe Louis, charb., Feuquière (O.)
M. Debout E., rue des Morts, Mérignies (N.)
M. Ammaloot Henri, Les Moeres (N.)
M. Degellaix, 3, Cité Agglomérés, Anzin (N.)
M. Duquesne, rue Delaval, Lille-Délivrance (N.)
M. Lefebvre-Raison, bouch., Bucquoy (P.-de-C.)
Mlle Fauqueur Château-St-Jouin-s.-Mer (S.-I.)
M. Tiercelin A., Agriculteur, Benesville (S.-I.)
Mme Guehi J., Saint-Ouen-l'Aumone (S.-et-O.)
M. Vellerant M., rue Mar.-Galliéni, Maretz (N.)
M. Thilloy-Delrue, à Ferfay (P.-C.)
Mme Vve Busin, à Avesnes-les-Aubert (Nord).
M. Fagco, rue Neuve-Eglise, Beilleul (N.)
M. Vittu-Thelliez, à Le Couture (P.-de-C.)
M. Parent Cl., rue Gare, Peillencourt (N.)
Mlle Hervé Med., à Wignehies (N.)
M. Gibert J., r. de Toste, Pont-de-l'Arche (E.)
M. Dame-Hecquet, Mar.-ferr., Amfroipret (N.)
Mme Meurkens C., à Auby-Asturies (Nord).
M. Davost Désiré, à Prugny (Aube).
M. Crochet, cultiv., Mourmelon-le-Petit (M.)
Mlle Liétard F., 155, Gde-Rue, Roubaix (N.)
M. Noël G., Agriculteur, à Saint-Maure (A.)
M. Tintelin H., 10, rue de la Poste, Sedan (A.)
M. Klein J., Place, Mazelle, Metz (M.)
Mme Cotelle Clotilde, Vaudemanges (M.)
M. Johennes V., Boiry-Sainte-Rictrude (P.-de-C.)
Mme Goulmet, au Charme, Villers-Semeuse (A.)
M. Duhem P.-J., Gd-Place, Audruicq (P.-de-C.)
M. Constant E., à Coudekerque-Branche (N.)
Mlle Ranvoize Madeleine, Pouvrai (Orne).
M. Monpays, cultiv., Mont-St-Eloi (P.-de-C.)
M. Erard-Jostaux, à Genne-Ivergny (P.-de-C.)
M. Godeaux-Mernier, r. Renan, Breux (Ard.)
M. Cardon-Barbieux, rue Gare, Douchy (N.)

6 titres de 2.500 francs

M. Verdin J., Traduct., à Villerupt (M.-et-M.)
pour 6 Titres de 2.500 francs, soit .... **15.000 fr.**

22 titres de 1.000 francs

Amic. Anc. Combattants, La Tréport (S.-I.)
pour 10 Titres de 1.000 francs, soit .... **10.000 fr.**
M. Crozet F., Chef de cult., Froyères (O.)
M. Ceron-Gavel, 146, rte Paris, Abbeville (S.)
Mme Buisson Marie, à Mergny (M.)
M. Boulanger E., 52, rue Egalité, Nœux (P.-de-C.)
Mme Deblin Denise, à Carnay-la-Ville (S.-et-O.)
Mme Delalle-Raoule, à Leydou, par Beaumont (D.)
Mme Cribier Paul, à Bleneau (Yonne)
M. Sion-Bouhoms, à Aix-les-Orchies (N.)
Mme Cochard, Bouchère, à Rallancourt (S.-et-O.)
M. Cottrant-Lieppe, à Le Souich (P.-de-C.)
M. Dugy G., 5, pl. Saintin, Monthléry (S.-et-O.)
Mlle Dhébecourt A., r. Bury, Thun-Lévêque (N.)

1 titre de 500 francs

Mme Vve Grimoin, à La Heye-Malherbe (E.)

A TOUS NOS ADHERENTS

Pour participer à tous nos tirages, versez régulièrement vos primes.

Si pour une raison quelconque vous ne recevez pas, au cours du mois de Mai la visite d'un agent encaisseur, versez vos primes à notre compte postal (LILLE N° 342).

N'oubliez pas d'inscrire sur le talon du chèque postal :
1° votre nom et votre adresse complète ;
2° le numéro de votre titre (ou les numéros de vos titres) ;
3° l'indication de la date d'échéance de la prime ou des primes que vous versez (par exemple mois de Mai, ou bien mois de Mai, Juin et Juillet).

PROCHAIN TIRAGE LE 31 MAI 1940

Seuls participeront à ce tirage les titres dont les primes auront été payées (article 7 des conditions générales).

JARDINS ET BASSES-COURS

AU JARDIN
QUELQUES CONSEILS DE SAISON

1° On a souvent le tort de repiquer les plantes trop profondément, en enterrant le collet et parfois les pétioles des premières feuilles. Seules racines doivent être enterrées.

2° Taillez en Mai, comme il convient, les prolongements des branches charpentières des poiriers soumis à la « taille Lorette ».

3° Pulvérisez, sur les feuilles des cerisiers et des pruniers couverts de pucerons, une solution d'insecticide liquide. Renouvelez plusieurs fois cette opération.

4° Voici un moyen simple et pratique pour mesurer la hauteur d'un arbre sans l'escalader, à condition qu'il fasse du soleil et que l'ombre de l'arbre se profile nettement sur le terrain. Enfoncez perpendiculairement un bâton en terre à une distance quelconque de l'arbre, mesurez ensuite l'ombre projetée par l'arbre, la longueur du bâton et celle de l'ombre projetée par le bâton. Multipliez la hauteur du bâton (la partie sortant de terre) par l'ombre de l'arbre et divisez par l'ombre du bâton, le résultat vous donnera la hauteur de l'arbre.

5° Si vous envisagez l'éclaircie des poires et des pommes, n'oubliez pas que : chez les premiers, ce sont les fruits de la périphérie qui tiennent le mieux, tandis que chez les seconds ce sont ceux du centre.

6° Lorsque pendant la belle saison vous enterrez des pots, placez au fond du trou un godet de 8 à 12 cm. sur lequel vous poserez le pot dans lequel se trouve la plante. Cette méthode procure un écoulement facile des eaux d'arrosage ; elle doit être appliquée aux plantes précieuses.

7° Dès le 10 Mai, semez les haricots : les variétés naines en poquets et les variétés à rames en rayons. Débarrassez des bruches les semences de pois et haricots.

8° Il a été constaté que toutes les fois que les melons croissent dans les environs des concombres et des courges, la teneur en sucre des melons fécondés par ces derniers descend de 24.3 % à 5.8 %. Ne cultivez donc jamais de melons dans le voisinage des cucurbitacées potagères.

9° Ne confondez pas irrigation avec arrosage. la première opération est un véritable bain de pieds et n'a de rapports directs qu'avec les racines des végétaux, la seconde est une douche sur la partie aérienne de la plante.

10° En principe le rognage du poireau ne doit être pratiqué que pour enrayer l'attaque de la teigne. Il n'a aucune influence sur le grossissement du poireau.

11° Pour prolonger la récolte des haricots verts vous devez cueillir souvent et surtout laisser le moins possible de gousses développer leurs grains.

A LA BASSE-COUR
CE QU'IL FAUT SAVOIR

Un œuf hardé ne provient pas toujours d'une poule dont les aliments manquent de chaux, l'excès de graine en est souvent la cause.

3 p. 100 de sel dans les aliments est plutôt toxique ; 1 p. 100 est une dose normale. Une ration privée totalement de sel est incomplète.

Les volailles ne se nourrissent pas de ce qu'elles mangent, mais de ce qu'elles digèrent, les aliments ligneux traversent les organes et les fatiguent sans rien y laisser d'eux-mêmes.

La pomme de terre est de tous les aliments achetés celui qui souvent revient le plus cher. Dans 100 kilos, il y a 80 kilos d'eau et 20 kilos de fécule ; si vous avez payé ces pommes de terre 40 francs les 100 kilos, vous n'avez que 20 kilos de produit alimentaire vous coûtant 2 francs le kilo.

Il y a des bonnes et des mauvaises pondeuses dans toutes les races, mais en pratiquant la sélection avec méthode et en infusant judicieusement de temps à autre un sang nouveau, les bonnes pondeuses seront en majorité dans votre troupeau.

Si votre parcours herbeux est envahi par les orties, faites (après une pluie), une pulvérisation à la pomme d'arrosoir avec de l'eau additionnée de 20 gr. par litre de chlorate de soude.

Arroser à raison de 1 litre de solution par mètre carré.

Quelques poignées de graine de lin, distribuées aux volailles une fois la semaine, entretiennent une excellente santé et un brillant plumage.

Le gravier facilite la digestion des volailles, le charbon de bois désinfecte l'appareil digestif et les coquilles d'huîtres contiennent des matières intéressantes. Il est donc recommandé de toujours laisser un mélange minéral à la disposition des volailles dans une trémie spéciale.

Le bénéfice d'une basse-cour provient principalement de la production des œufs en hiver, surtout d'octobre à mars. Pour obtenir ce résultat, il faut élever une race sélectionnée pour la ponte et faire naître les poussins à bonne époque.

Les œufs fécondés se conservent moins bien ; quand vous n'avez pas besoin d'œufs pour l'incubation, vous aurez donc tout intérêt à supprimer les coqs qui ne rapportent rien et mangent comme les pondeuses.

La pratique avicole estime que la relation nutritive d'une formule favorisant la ponte doit osciller entre 1/3 et 1/3,5. Un mélange judicieux et excessif de grains composé de : blé, avoine, maïs, donne une relation nutritive de 1/7, formule large favorisant la production de la graisse. Avec 120 fr. de blé comme ration individuelle, le poids de la matière azotée est trop faible ; en augmentant la ration d'azote, la matière hydro-carbonée sera en excès. L'abus de matières grasses dans le jeune âge diminue la taille, et la pauvreté en matières azotées provoque souvent le piquage. La valeur d'un aliment dépend surtout de sa richesse en matière protéique. L'azote donne la vigueur, crée le muscle et fait pondre. Les gallinacées en liberté ne se nourrissent-ils pas de larbes et d'insectes, nourriture azotée par excellence ? En aviculture, il est souvent bon d'étudier la nature et de la copier.

Paul DUBUS.

Agriculture Commerce Industrie

ACCORD COMMERCIAL FRANCO - HOLLANDAIS

Amsterdam, 4. — Le 3 mai a été paraphé à Paris un accord franco-hollandais concernant les échanges commerciaux et le trafic des marchandises caractérisées comme contrebande de guerre. Cet accord fait suite à l'accord anglo-hollandais du 21 mars. Les négociations continuent à Paris en ce qui concerne le trafic commercial bi-latéral entre la France et la Hollande.

MARCHÉS DE PARIS

Viandes. — Mêmes cours qu'hier.
Beurres. — Kilo des Laiteries Coo 23 fr. ; Charente Poitou Touraine, 23.50 ; malaxés Normandie, 19 fr. ; malaxés Bretagne, 18 fr.
Œufs. — Picardie et Normandie, 715 ; Bretagne, 625 ; Poitou Touraine Centre, 715 fr.
Fromages. — Brie moyen, 225 ; camembert Normandie, 165 ; divers, 332.50 ; Lisieux, 1.000 ; Pont-Lévêque, 462.50 ; Port-Salut, 1.725.
Volailles. — Canards rouennais, 15 fr. ; nantais, 12.50 ; fermes, 10 fr. ; lapins morts, 11.50 ; oies en peau, 16 fr.
Poissons. — Barbues, 16 fr. ; harengs pleins, 5 fr. ; homards vivants, 46.50 ; langoustes vivantes, 46.50 ; maquereaux français gros, 8 fr. ; merlans brillants, 9 fr. ; ordinaires, 5.50 ; morues salées, 9 fr. ; raies, 4.75 ; sardines salées Bretagne, 45 fr. ; fraîches, 31.50 ; soles, 20.50 ; moules Isigny, 205 fr.

MARCHÉS DE LA RÉGION

Guines, 3. — Beurre 12.50 ; œufs 10 fr. le quarteron ; pommes de terre 1.25 le kg ; carottes 1.25 le kg ; radis 0.60 la botte ; navets 0.75 la botte ; oignons 4.50 le kg ; pigeons 11 à 12 fr. le couple ; volailles 45 à 50 fr. le couple ; haricots 6 fr. le litre.

Gravelines, 3. — Beurre 11 à 13 fr. la livre ; œufs 19 à 20 fr. les 26 ; poules 85 à 90 fr. le couple ; poulets 100 à 110 le couple ; lapins gros 45 à 55 fr. pièce ; moyens 40 à 45 fr. pièce ; petits 15 à 20 fr. pièce.

Pommes de terre 110 fr. les 100 kilos ; chicons 7 fr. la livre ; carottes 65 fr. les 100 kilos.

Lumbres, 3. — Marché aux bestiaux : porcs 12 à 12,75 ; coches 10 à 10,50 ; veaux de 10 à 14 fr.

Beurre 10 à 12 fr. la livre ; œufs 18.50 à 20 fr. ;

Poulets 60 à 90 fr., selon grosseur ; poules 50 à 70 fr. le couple ; coqs 40 à 50 fr. pièce ; canards 40 à 45 fr. ; oies 55 à 60 fr. ; dindes 100 à 140 fr. selon grosseur, le couple ; lapins 40 à 55 fr. selon grosseur.

Pommes de terre nouvelles 4.50 le kg ; vieilles 0,90 le kg ; carottes 1 fr. la livre ; navets 0,50 pièce ; poireaux 3 fr. la botte.

Valenciennes, 4. — Beurre 26 à 27 fr. le kg ; œufs 0,85 p. ; fromage blanc 3 à 3,50 le hg ;

Pommes de terre 1,50 à 1.60 le kg ; carottes 2,25 à 2,50 le kg ; poireaux 3 à 5 fr. le bos de 12 ; chicorée de Bruxelles 3,50 à 4,50 le kg ; épinards 4 à 5 fr. le kg ;

Poules vivans 32 à 36 fr. p. ; mors 40 à 42 fr. le kg ; poules vivanes 25 à 30 fr. p. ; mores 30 à 32 fr. le kg ; canards vivans 28 à 30 fr. p. ; mors 32 à 35 fr. le kg ; lapins vivans 29 à 30 fr. p. ; morts 32 fr. le kg.

Avesnes, 3. — Beurre en gros 21.50 à 22 le kg ; au détail 23 fr. le hg ; œufs 20 fr. le quarteron ; poulets vivants 52 à 60 le couple ; 25 à 35 fr. la p. ; poules 48 à 55 fr. le couple ; 23 à 29 fr. la p. ; canards 25 à 27 fr. la p. ; canards de barbarie 35 à 40 fr. la p. ; oies 45 geons 14 à 17 fr. le couple ; lapins 13 à 60 fr. la p. ; canards 45 à 50 fr. le couple canards de barbarie 45 à 75 fr. le couple ; oies 50 fr. la p. ;

Pommes de terre vieilles 1 fr. le kg ; nouvelles 4,50 le kg.

à 55 fr. la p. ; dindes 65 à 80 fr. la p. ; pigeons 21 fr. le couple ; 11 fr. la p. ; lapins vivants 25 à 40 fr. la p.

Lillers, 4. — Beurre 10 à 10,50 la livre ; œufs 19 à 20 fr. les 26 ; poulets 45 à 145 fr. le couple ; poules 40 à 75 fr. le couple ; pi-

A Cambrai, 4. — Beurres, de 25 à 28 fr. le kil. ; œufs, 0.75 et 0.80 le pièce ; poules vivantes, 26 fr. le kil. ; poules tuées, 30 fr. le kil. ; poulets tués, 32 fr. le kil.

Pommes de terre nouvelles, 5 fr. le kil. ; choux-fleurs, de 4 à 7 fr. la pièce ; chicorée de Bruxelles, 3 et 3.50 le kil. ; salsifis, 3.50 la botte ; carottes, 5 fr. le kil. ; épinards, 4 fr. le kil. ; pommes, de 6 à 7 fr. le kil. ; oranges, 6 fr. le kil. ; bananes, 0.75 la pièce ; citrons, 1.25 la pièce ; dattes, 7.50 le livre.

Au Cateau, 4. — Beurre, 13 fr. la livre ; œufs, 0.75 la pièce ; fromage blanc frais du pays, 2 et 2.50 le kil. ; fromage de Maroilles, 14 et 15 fr. la pièce ; pommes de terre, 1.25 le kil. ; tomates, 4 à 5 fr. la livre ; asperges, 7 et 8 fr. la botte ; épinards, 3 fr. le kil. ; poireaux, 0.75 et 1 fr. la botte ; haricots secs, 6.50 à 7 fr. le kil. ; salades pommées, 3.50 la pièce ; scaroles et endives, 2.50 la pièce ; cresson, 1.50 la botte ; chicorée de Bruxelles, 1.75 à 2 fr. la livre ; carottes, 2.75 le kil. ; navets, 3 fr. le livre ; choux verts, 3 à 4 fr. la pièce ; choux rouges, 6 à 7 fr. la pièce ; choux-fleurs, 8 à 9 fr. la pièce ; céleri vert, 1 fr. le pied ; céleri rave, 4 fr. le pied ; céleri blanc, 5 à 6 fr. le pied ; radis, 1.25 la botte.

Poules, de 25 à 35 fr. la pièce ; poulets, de 35 à 50 fr. la pièce ; canards, de 30 à 50 fr. la pièce ; lapins domestiques, de 20 à 35 fr. la pièce suivant force et poids.

Mercuriale. — Beurre, 11 à 12 fr. la livre ; œufs, 18 à 20 fr. le quart ; poules, 35 à 60 fr. la pièce ; poulets, 70 à 80 fr. le couple ; pigeons, 13 à 14 fr. la couple ; lapins, 20 à 60 fr. la pièce ; canards, 35 à 60 fr. pièce ; oies, 40 à 50 fr. pièce.

Marché aux bestiaux. — On avait amené peu de vaches, génisses et taureaux.

Cours fermes. On vend la flamande prête ou fraîche vêlée de 3.200 à 4.000 fr. et plus. La 2e catégorie de 2.600 à 3.200 fr. ; la 3e catégorie de 2.000 à 2.600 fr.

Les bêtes à nourrir sont peu demandées et valent de 8 à 11 fr. le kil. Le cours de la bête grasse est très ferme et varie de 7.50 à 10.50 le kil.

Porcs. — Porcelets, 200 à 300 fr. coureurs de 350 à 600 fr. pièce.

A Saint-Quentin, 4. — Œufs, 0.80 ; beurre, 24 à 27 fr. ; poule, 27 fr. ; poulet, 26 à 38 fr. ; oie, 19 à 20 fr. ; canard, 20 à 24 fr. ; pommes de terre nouvelles, 5 fr. ; vieilles, 1.20 à 1.50 ; carottes nouvelles, 6 ; vieilles, 3 fr. ; poireaux, 1 à 5 fr. la botte.

A Boulogne-sur-Mer, 4. — Poulets, 45 fr. la pièce ; poules, 30 fr. ; poulettes, 65 fr. ; pigeons, 7 fr. ; canards, 28 fr. ; oies, 45 fr. ; dindes, 90 fr. ; lapins, 45 fr. ; de garenne, 20 fr. ; œufs, 20 fr. les 26 ; beurre, 25.50 le kil.

Pommes, 6 fr. le kil. ; noix, 9.50 ; citrons, 0.80 la pièce ; chicorées, 1.50 ; laitues, 2.25 ; choux, 3 fr. ; choux-fleurs, 5.50 ; artichauts, 1.75 ; cresson, 0.50 la botte ; salsifis, 2 fr. ; choux de Bruxelles, 4.25 le kil. ; haricots, 6 fr. le litre ; pommes de terre vieilles, 1.30 le kil. ; carottes, 1.50 le kil. ; endives, 4.50 le kil. ; radis, 0.80 la botte ; pommes de terre nouvelles, 4 fr. le kil. ; asperges, 7 fr. la botte.

LA PATROUILLE DES GLACES

Les effets de la guerre se font sentir dans les endroits les plus inattendus, bien loin du centre des opérations. C'est ainsi que la sécurité de la navigation dans les eaux de l'Atlantique Nord, au large des côtes américaines et canadiennes est menacée par une conséquence des événements qui se déroulent dans les eaux européennes. Ces régions sont parsemées d'icebergs et depuis la perte mémorable du « Titanic », les grandes puissances maritimes entretiennent une patrouille internationale des glacs durant la saison dangereuse.

Cette patrouille qui consiste en vaisseaux garde-côtes américains, est payée par tous les gouvernements intéressés. Elle a mission de signaler les icebergs, et les vaisseaux qui naviguent dans les eaux dangereuses lui fournissent euxmêmes d'utiles indications. Aujourd'hui, les restrictions de la radio la privent d'une bonne part de ses informations et les périls de la route du Nord en sont accrus, d'autant plus que ces eaux sont parcourues sans arrêt par les vaisseaux qui vont au Canada ou en reviennent, chargés de troupes, de vivres ou de matériaux de toutes sortes. Heureusement, les météorologistes ne prévoient pas de grandes ruptures glaciaires pour 1940 et l'on espère que la patrouille des glaces pourra maintenir son beau record : depuis 1913, en effet, on n'a enregistré aucune perte de vie humaine par suite de collision avec les glaces.

T. S. F.

DIMANCHE 5 MAI 1940

PARIS P. T. T. — 8 h. 45, bourrées montagnardes ; 9 h., musique de la Garde républicaine ; 9 h. 45, couplets d'opérettes, par Mlle Faroches ; 10 h. 45, orchestre féminin Cécile Solee ; 14 h., relais de l'Opéra comique. Une éducation manquée et l'Ecole des Marie ; 20 h. 30, comédie en 3 actes. La Duègne ; 21 h., les jolies chansons de la vieille France.

RADIO-PARIS. — 9 h., Pour la jeunesse. La merveilleuse histoire de Jeanne, la petite bergère ; 10 h. 45, musique variée ; 15 h. 45, Le centenaire des Ombres et des Rayons, de Victor Hugo ; 17 h. 45, concert Pasdeloup ; 19 h. 33, Yes, opérette en trois actes de Maurice Yvain ; 22 h. 45, Raymond Legrand et son jazz.

ILE-DE-FRANCE. — 8 h., orchestre Duleu ; 11 h. 35, chansons par La Régie ; 13 h. 15, Ballet d'Isoline ; 14 h., orchestre Chtomberg.

RADIO-37. — 7 h. 40, orchestre d'enfants ; 10 h., messe au stade ; 14 h., émission enfantine ; 20 h. 5, retransmission du spectacle de Bobino par Max Dearly.

RADIO-TOULOUSE. — A 13 h. : **Kiosque à chansons Persil.**

RADIO-MÉDITERRANÉE. — A 13 h. 45 : La Mascotte ; 19 h. 15 : **Kiosque à chansons Persil.**

LONDRES. — 10 h. 15, quintette Claydon ; 14 h. 30, orchestre militaire ; 21 h. 20, souvenir de 1925 à 1930.

BRUXELLES. — 10 h., grand messe pontificale par S. E. le cardinal Van Roye ; midi, avec les nôtres qui sont soldats ; 16 h., théâtre patoisant.

Les droits d'auteur sur les auditions de T. S. F. dans les lieux publics

PARIS, 4. — La Chambre criminelle de la Cour de Cassation présidée par M. Cadus, vient de statuer sur un pourvoi formé par la Société des Auteurs et Compositeurs de musique contre un arrêt de la Cour de Colmar du 13 juin 1936, arrêt qui avait prononcé l'acquittement d'un aubergiste, M. Wantz, qui n'avait pas payé les droits d'auteur qui lui étaient réclamés pour avoir donné dans son établissement une audition musicale de T. S. F. La Cour de Cassation de Paris a cassé l'arrêt de la Cour de Colmar et renvoyé toute l'affaire devant la Cour de Nancy.

POUR FAIRE PLAISIR AU DOCTEUR

L'élevage des lapins est une occupation essentiellement pacifique. Par ailleurs les règlements militaires ne l'interdisent pas aux officiers de Sa Majesté Britannique.

Dans un village, quelque part en France, que la mobilisation avait privé de son médecin, le major anglais du cantonnement se charge d'administrer les soins indispensables et bien que la gynécologie ne soit pas une spécialité militaire, bien des petits français pourront le remercier de les avoir mis au monde.

Il y a quelques jours naquit une petite fille, le papa très fier, voulut rémunérer les services de l'accoucher en uniforme. Refus cordial bien entendu, mais refus tout de même.

C'est alors que le brave homme, après une enquête discrète, découvrit que le major était un éleveur passionné de lapins. Le lendemain au fond d'un panier dûment garni de choux et de carottes, une belle lapine au poil soyeux parvint au domicile du docteur.

Il faut de la logique en toutes choses. Le lendemain un vigoureux garçon vit à son tour, dans une autre ferme, la lumière du jour. Aussitôt, et suivant l'exemple donné le papa reconnaissant envoya, dans un identique panier, un magnifique lapin.

C'est ainsi que notre major sera à même de se livrer en France à son passe temps favori ; et pourvu que dans les naissances à venir les habitants du village observent à la fois la tradition qui s'instaure et la propice alternance, le mess du régiment ne pourra que s'en réjouir...

LE CHEVAL DE TROIE ÉTAIT UN BALEINIER

Des Suédois qui se trouvaient en Norvège au moment où les Allemands occupèrent le pays et qui eurent tout juste le temps de passer la frontière ont rapporté des faits qui éclairent les singulières méthodes employées par le commandement du Reich.

Des troupes allemandes étaient cachées à bord d'un baleinier de 10.000 tonnes, qui entra dans le port de Narvik le lundi soir et y jeta l'ancre. Les douaniers norvégiens qui montèrent à bord pour passer l'inspection furent arrêtés et mis sous les verrous en un clin d'œil. Les soldats allemands, une fois débarqués, déclarèrent qu'ils étaient en route depuis deux ou trois jours.

Un autre rapport qui nous vient du Danemark projette aussi une curieuse lueur sur la conception allemande de l'honneur militaire et sur ce que le Reich entend par « la protection d'un pays ami ». Les troupes allemandes étaient enfermées dans des wagons de marchandises que les employés du chemin de fer danois accrochèrent en toute innocence à leurs propres wagons, pour les expédier sur la voie ferrée qui va de Warnemünde à Gjedser.

On fait remarquer à Londres que si les Allemands avaient été aussi habiles à dresser leurs plans stratégiques qu'à déguiser leurs hommes en chargements de charbon ou d'huile de baleine, ils se trouveraient aujourd'hui en meilleure pos-

MANUFACTURE NORD & LOIRE
CYCLES SPORTS ARMES de St-ETIENNE
SANS INTERMEDIAIRES

Vous trouverez chez nous UN GRAND CHOIX DE
BICYCLETTES,
Accessoires de Bicyclettes,
LAVEUSES
en bois et en cuivre, av. moteur,
MACHINES A COUDRE
CUISINIÈRES, CHEMINÉES
AUX MEILLEURS PRIX
ENTRÉE LIBRE
UNE VISITE S'IMPOSE
LILLE - 13, rue L.-Gambetta

Valenciennes 18, av. Commerce	**Douai** Abbaye-des-Prés
Lillers 26, r. Nationale	**Lens** 44, r. de la Gare
Cambrai 37, av. la Victoire	**Le Cateau** face la Poste N° 16

Deux belles rencontres de la Ligue du Nord de football aujourd'hui à l'Olympique Lillois

Nous avons entretenu nos lecteurs de la grande manifestation sportive organisée par la Ligue du Nord cette après midi au terrain de l'Olympique Lillois, avenue de Dunkerque, à Lille.

Il y aura du beau sport et cette grande réunion comptera dans les annales de la Ligue du Nord. Elle se déroulera sous le signe de la grande amitié franco-britannique et sera placée sous la haute présidence de M. Carles, préfet du Nord. Le général commandant la 1re Région militaire, sera également présent, de même que de hautes personnalités et de nombreux officiers supérieurs.

Une excellente musique militaire française prêtera son concours à cette fête et dès 14 h. fera entendre les plus jolis morceaux de son répertoire. A 14 h. 50, aura lieu la présentation des équipes aux autorités ; A 15 h., match entre les « Sang et Or » et une sélection des Cadets ; A 16 h. 30, match entre les « Vert et Noir » et une sélection de Cadets.

Prix des places : tribune d'honneur 10 fr. ; tribune ordinaire, 5 fr. ; première, 3 fr. Location au café de l'Entr'acte, place du Théâtre à Lille jusque midi ; au café Belle-Vue, 10, rue du Maréchal-Foch, à Roubaix, jusque 11 heures.

Il n'est pas douteux qu'avec un tel programme, le stade Victor Boucquey à Lille, connaîtra la foule des grands jours, qui n'aura pas à regretter son déplacement.

UNE BELLE JOURNÉE SPORTIVE AU R. C. ARRAS

Le stade Degouve vivra aujourd'hui une grande journée sportive.

A 14 h. 15, un match de football comptant pour le Championnat de France Interrégional, mettra aux prises les formations du Havre A.C. et du R.C. Arras et à 16 h. 15 se déroulera un match sensationnel de rugby.

Les amateurs du ballon rond pourront voir en action la meilleure équipe havraise du moment. Voici d'ailleur sa composition probable : but : Morrent ; arrières : Jasseron (int.), Cléron ; demis : Draoua, Blaschek, Azena ; avants : Vaneque, Nemeur, Nye, Leter, Deshayes.

Les visiteurs ont fourni une saison remarquable, battant Reims 6 à 2, Boulogne 2 à 0 et 2 à 0, Lens 1 à 0, R.C. Paris 4 à 2, Excelsior 3 à 1 et 1 à 0, Arras 2 à 1, Red Star 2 à 0 et 2 à 1. Ils sont solidement attachés à la première place depuis le début de la compétition et comptent fermement la garder jusqu'au bout.

Les Boyaux Rouges espèrent mettre sur pied le team suivant : but : Bracquart ; arrières : Wattrelot, Philippo ; demis : Louis, Vasse, Bachellier ; avants : Mac Lellan ou Rivière, Lefebvre, Ribière, Damie, Mollet.

Quand à la manifestation de l'« ovale » qui suivra, elle verra aux prises une sélection militaire française et une formation de la R.A.F.

Plusieurs internationaux figureront dans le quinze français, c'est dire l'intérêt de cette rencontre.

LES RENCONTRES DE BASKET-BALL
CRITÉRIUM DE PICARDIE

Av. Sp. Amiens - Rugby C. Amiens.
Stade Amiénois - C.A. St-Pierre.
A.S.S.J. Abbeville - A.E. Villers-Bretonneux.
Av. St-Honoré - J.S. Longueau.

UNION DE FLANDRE

S.M. Tourcoing - C.S. Jean Roubaix (1).
J.A. Tourcoing (2) - J.A. Tg (1).
J.A. Tourcoing (3), - S.V. Marcq (1).
S.J. Marcq (1) - C.S.J. Roubaix (2)

HIPPISME

LES COURSES D'HIER A AUTEUIL

Première Course. — 1. In Nigris (A. Néel) ; 2. Cornac (T. Dunn) ; 3. Saint Vallier (R. Mantelin). — Gagn. 16.00 ; pl., 7.50 ; 20.50 ; 92.00. — Grand Atlas (4e). — 17 restant engagés, 15 partants. — Pas couru : Montreau, Ferrare.

Deuxième Course. — 1. Loredan (S. Rochet) ; 2. Xucar (T. Dunn). — Krek (3e). — Gagn. 45.50 ; pl., 21.00 ; 10.50. — 8 restant engagés, 6 partants. — Pas couru : La Roche Giffard., Fée des Grèves.

Troisième Course. — 1. Salvator Rosa (R. Dubus) ; 2. Delphinos (H. [illegible]) ; 3. [illegible] (4e) ; [illegible] neau). — Gagn. 101.50 ; pl., 21.00 ; 11.50 ; 32.00. — Sans Atout (4e). — 24 restant engagés, 15 partants. — Pas couru : Bronzino, Grand Gala, Roi du Porto, Hospodar, Maggio, Cook, Grand Atlas, So Gay, Titan II.

Quatrième Course. — 1. Quinault (N. Pelat) ; 2. Berthol (S. Rochet) ; 3. Nordir (R. Dubus). — Gagn. 24.00 ; pl., 8.00 ; 7.00 ; 10.00. — Curry (4e). — 19 engagés, 15 partants.

Cinquième Course. — 1. Le Grand Lièvre (R. Trémeau) ; 2. Le Philippeion (H. Gleizes) ; 3. Dernière Illusion (M. Bonaventure). — Gagnant 26.00 ; pl., 7.50 ; 8.00 ; 10.50. — Jeroboam (4e). — 12 restant engagés, 8 partants. — Pas couru : Jalgreva, Le Lampion, Mizi, Formaliste.

Sixième Course. — 1. Triancourt (S. Rochet) ; 2. Coriolan III (N. Pelat) ; 3. Irish Guard (P. Francolon). — Gagn. 17.50 ; pl., 7.00 ; 8.50 ; 8.50. — Blanquefort (4e). — 14 restant engagés, 8 partants. — Non placés : Quinola, Scotch, Rocamadour II, La Prétantaine.

Septième Course. — 1. Clacquesin (J. Sabine) ; 2. Isaac (H. Gleizes) ; 3. Doll (A. Kelley). — Gagn. 20.50 ; pl., 8.50 ; 7.50 ; 14.00. — Acropole (4e). — 14 restant engagés, 11 partants. — Pas couru : Royal Beau-

APÉRITIF A LA GENTIANE
SUZE
L'AMIE DE L'ESTOMAC
359

HERNIE

JE SUIS GUÉRI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies qui ont porté le nouvel appareil sans ressort de **M. GLASER** le Grand Spécialiste de **PARIS, 44, Bd SEBASTOPOL.** En adoptant ces nouveaux appareils, dont l'action bienfaisante se réalise sans gêne, sans souffrances ni interruption de travail, les hernies les plus volumineuses et les plus rebelles diminuent instantanément de volume et disparaissent peu à peu complètement.

Devant de tels résultats garantis toujours par écrit, tous ceux atteints de hernie doivent s'adresser sans retard à **M. GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils de 9 à 4 h.

dans les Villes et Hôtels suivants :

VALENCIENNES, 5 Mai, H. de Flandre. — **BÉTHUNE**, 6 Mai, H. de la Gare. — **SÈVRES**, 7 Mai, H. du Cygne. — **BOULOGNE-S/-MER**, 8 Mai, H. Castiglione, face gare Centrale. — **LILLE**, 9 Mai, H. Moderne, Parvis St-Maurice. — **AIRE-S/-LA-LYS**, 10 Mai, de 9 h. à 3 h., H. de la Clef d'or. — **ARRAS**, 11 Mai, H. Terminus. — **HÉNIN-LIÉTARD**, Mardi 14 Mai, Modern' Hôtel. — **MAUBEUGE**, 15 Mai, H. de la Poste. — **LILLE**, 16 Mai, H. Moderne, Parvis St-Maurice. — **AVESNES**, 17 Mai, H. de la Gare. — **VALENCIENNES**, 18 Mai, H. de Flandre. — **DOUAI**, Mercredi 22 Mai, H. du Grand Cerf Commerce. — **LILLE**, 23 Mai, H. Moderne, Parvis St-Maurice. — **CAMBRAI**, 24 Mai, H. du Mouton blanc. — **CAUDRY**, 25 Mai, H. de la Gare.

CHUTES MATRICE et tous ORGANES VARICES, ORTHOPÉDIE
GLASER, 44, Bd Sébastopol - PARIS
8370

— A — B — C — D —
Imp. du Réveil du Nord
186, rue de Paris, Lille